

ACADÉMIE DE NANTES

ÉTABLISSEMENT : Collège Georges Gironde
SEGRÉ

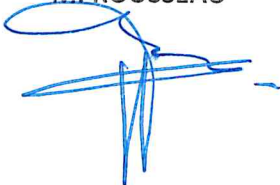
PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2022

Année scolaire : 2021-2022**Numéro de séance : 5****Date de convocation : 27 juin 2022****Présidence de : M. ROUSSEAU - Principal****Quorum : 15****Nombre des présents : 20 votants****Nombre d'absents excusés : 6**

Sommaire des questions traitées	Décisions	Pages	N°Acte	Pièces jointes
• Affaires générales				
Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 22 mars 2022	Vote	3	1	
• Affaires pédagogiques				
Effectifs de rentrée 2022-2023	Vote	4	2	
Ajustement de la répartition de la dotation globale horaire	Vote	4	3	
• Affaires financières				
Autorisation de recrutement AED	Vote	4	4	
DBM pour information et vote	Vote	4	5	
Augmentation EPA				
Conventions	Votes	5-6	6, 7, 8, 9, 10, 11	
Concession de logement	Vote	6	12	
Bilan Normandie	Vote	6	13	
OR exceptionnel	Vote	6	14	
Appel d'offre séjours Grèce, Espagne, Pyrénées	Votes	6-7	15, 16, 17	
• Questions diverses				

Le Président
M. ROUSSEAU



Le Secrétaire
M. BULTEAU



PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 4 juillet 2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	P. Rousseau	X						
	Adjoint	A. Bulteau	X						
	Gestionnaire	B. Boisramé	X						
	CPE	S. Lagnado		X					
	Directeur Segpa	O. Pageau	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement : CD du Maine et Loire	G. Grimaud			X				
	Anjou Bleu communauté	C. Chauveau	X						
	Commune nouvelle Segré en Anjou Bleu	C. Romann	X						
Personnalité qualifiée		C. Guineheux			X				
Total	6 présents								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	M. Mage				Mme Moreau	X		
		M. Gentilhomme			X	Mme Sararols			
		Mme Valais				Mme Leray A.	X		
		Mme Ordonaud	X			Mme Legault	X		
		M. Orain	X			Mme Ravier			
		Mme Berthelot				Mme Lebeugle	X		
		Mme Gohier				M. Dardelle	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé								
		M. Héraud	X						
Total	8 présents								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme Delbarre	X						
		M. Trottier	X						
		Mme Bodier			X				
		M. Hoeve	X						
		M. Mazan	X						
		Mme Oger	X						
		Mme Voisine			X				
	Elèves	Decaux Alice	X						
Payen Anatole									
Idier Shannon									
Total	6 présents								
Personnalité invitée		F. Monnier			X				

RUBRIQUE 1 : Affaires générales

Le quorum étant atteint, M. Le Principal ouvre la séance à 18h06.

M. le Principal présente les membres excusés puis l'ordre du jour

1. Approbation du procès verbal du CA du 22 mars 2022

En l'absence de remarques et de questions, M. Le Principal soumet au vote l'approbation de ce procès verbal.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 1

RUBRIQUE 2 : Affaires pédagogiques

1. – Effectifs de la rentrée 2022-2023

M. Le Principal explique que les prévisions d'effectifs étaient au mois de mars de 100 élèves pour les 6^e mais qu'elles sont actuellement de 128. Il y a plus d'élèves du public qui s'inscrivent au collège et s'ajoute à cela les dérogations liées aux sections sportives. Cela implique l'ouverture d'une cinquième division en 6^e. Il ajoute que la DSDEN ne dispose pas des moyens permettant d'abonder 29h pour la division comme il se doit. La dotation octroyée est de 20h (15 HP + 5 HSA).

M. Le Principal donne les effectifs à ce jour pour la rentrée :

128 6^e

106 5^e

133 4^e

120 3^e

Total de 563 élèves avec SEGPA et ULIS.

La dotation est de 670 HP + 40,50 HSA.

La conséquence de la dotation implique un partage de poste pour certaines disciplines : mathématiques, physique-chimie, technologie.

M. Le Principal indique qu'il ne reste aucune heure (HP ou HSA) après répartition.

M. DELBARRE demande ce qu'il en est pour l'enseignant d'éducation musicale. M. Le Principal répond que les besoins sont de 4 ou 5 heures et que nous sommes jumelés avec le collège du Lion d'Angers qui a des besoins dans cette discipline également. Le poste n'est pas pourvu à ce jour.

Mme LERAY et M. ORAIN font lecture de la motion écrite par les enseignants.

M. TROTTIER indique qu'ils soutiendront les enseignants. Les parents feront une motion auprès du Rectorat. Il ajoute qu'ils inviteront la presse ainsi que le Député.

M. HOEVE exprime le fait qu'il faudrait pouvoir accepter que pour un sous-service de 0,5 HP l'enseignant puisse rester sur l'établissement et non l'envoyer sur un établissement éloigné.

M. Le Principal soumet au vote la structure.

Votants : 20 – Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 1

Acte numéro 2

M. Le Principal soumet la répartition.

Votants : 20 – Pour : 5 – Contre : 12 – Abstention : 3

Acte numéro 3

M. Le Principal indique que la répartition sera à nouveau présentée lors d'un Conseil d'administration extraordinaire.

RUBRIQUE 3 : Affaires financières

1. Autorisation de recrutement AED

Mme Boisramé informe le Conseil d'administration que 5 ETP sont attribués pour la rentrée prochaine. L'ensemble des AED souhaitent renouveler leur contrat.

Mme Boisramé demande au CA de donner l'autorisation à M. Le Principal de recruter les AED.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 4

2. DBM pour information et vote

Mme Boisramé informe le CA que le collège a reçu une dotation exceptionnelle du Conseil départemental énergie pour satisfaire aux dépenses de gaz. Elle présente ensuite les différentes DBM : reliquat fonds sociaux 2021, tickets déj, fonds sociaux 2022 et l'ouverture de crédits OPC pour l'achat d'une raboteuse dégauchisseuse.

M. DELBARRE demande ce qu'il en est du changement des fenêtres. M. Le Principal répond qu'une fenêtre témoin a été partiellement posée et que les travaux débuteront fin juillet.

Mme Boisramé présente la demande de prélèvement sur fonds de roulement : projet hydroglisseurs en technologie de 300 euros, achat de tables 5000 euros, nouveaux établis (4 pour 2000 euros), manuels scolaires (5000 euros), affranchissement (1000 euros) pour un total de 13 300 euros. Le fonds de roulement était de 138 795 euros (110,29 jours de fonctionnement) mais avec ce prélèvement il sera de 88447 euros correspondant à 66,31 jours de fonctionnement.

En l'absence de questions M. le Principal soumet au vote le prélèvement sur fonds de roulement :

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 5

Augmentation de l'EPA + l'hébergement pour la Normandie.

3. Augmentation EPA

	Prévisionnel	Proposition
S3 - hébergement	10 000,00 €	15 000,00 €
FAL63 - bœuf bio	500,00 €	1 500,00 €

4. Convention

Convention d'hébergement avec le Lycée Blaise Pascal pour les élèves des sections sportives à partir de la 4^e.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer la convention :

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

Convention avec le GRETA qui implique le versement d'un dédommagement au collège pour l'utilisation des locaux.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer la convention :

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

19h09 départ de M. DARDELLE amenant le nombre de votants à 19.

Renouvellement du contrat Vist and Com qui est plus intéressant que celui de ses concurrents.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer le contrat :

Votants : 19 – Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

Contrat avec la MAIF pour assurer en multirisques le parc photocopieurs.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer le contrat :

Votants : 19 – Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

Convention de mise à disposition des matériels informatiques par le Conseil départemental. Mme Boisramé explique que le CD reste propriétaire des matériels informatiques déployés au collège et que la convention en fixe les modalités.

19h11 M. DARDELLE rejoint le CA amenant le nombre de votants à 20.

Convention avec le CALEP (Comité d'Animation des Liens Enseignement-Professions). Le CALEP organise le forum des métiers qui se déroulera durant l'année scolaire 2023-2024.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer la convention :

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

Convention ACVS pour une intervention prévue le 17 octobre 2022 sur le harcèlement auprès des 4^e ainsi qu'une conférence pour les parents le soir.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer la convention :

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

5. Concession de logement

Deux logements (agent d'accueil et principal adjoint) seront occupés à la rentrée 2022-2023 par nécessité absolue de service.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

6. Bilan Normandie

Mme Boisramé présente le bilan.

Participation financière de 60 euros avec 112 élèves prévus mais 102 effectifs. Il restait 796,10 euros à payer par le collège.

Validation du bilan financier.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 11

7. OR exceptionnel

Somme de trop perçu de demi-pension 2016 de 22,40 euros.

Ordre de recette exceptionnel

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 11

8. Appel d'offres séjours Grèce, Espagne, Pyrénées

Grèce au mois de mars 2023 pour élèves latinistes avec 50 élèves max et 5 accompagnateurs. Prix maximum par participant de 570 euros. Hébergement 6 jours et 5 nuits avec repas compris dès l'arrivée à Athènes. Appel d'offre serait mis en ligne du 5 juillet au 11 septembre.

Autorisation d'organiser ce voyage.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 11

Espagne du 9 au 14 avril 2023. 50 élèves et 5 accompagnateurs. Transport en car. 400 euros maximum de participation. Hébergement de 4 jours et 3 nuits sur Madrid.

Autorisation d'organiser ce voyage.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 11

Pyrénées du 18 au 23 juin 2023 pour les 5^e. 90 élèves et 10 accompagnateurs du 18 au 23 juin. 380 euros maximum de participation.

Autorisation d'organiser ce voyage.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 11

Mme ROMANN pose la question si toutes les familles peuvent s'offrir les voyages. M. ORAIN précise que des actions sont faites pour réduire les coûts. Les parents peuvent également mettre en place des actions. M. HERAUD précise qu'ils peuvent également mener des actions en cuisine (repas en soirée,...).

RUBRIQUE 5 : Questions diverses

M. Le Principal indique que le collège fermera ses portes à 12h le mercredi 13 juillet et ouvrira ses portes le jeudi 25 août à 9h00. Il ajoute que les futurs 6^e seront au collège demain matin et mangeront à la cantine.

En l'absence de remarques et de questions, M. Le Principal clôture la séance à 19h34.